



La formation professionnelle

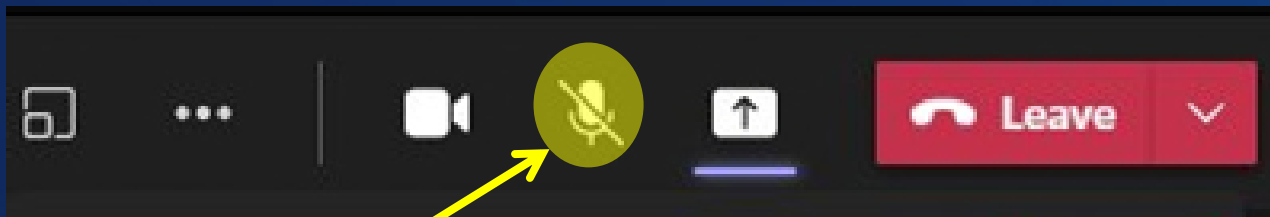
Saison 2026 - 2027

Afin de vous identifier :
Scannez le QR code ou
cliquez sur le lien
et complétez les
informations

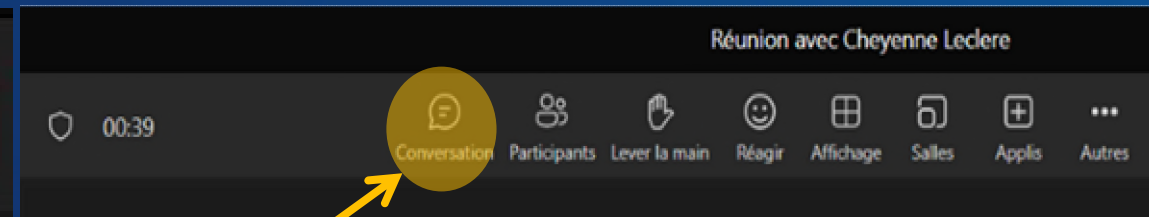


<https://forms.office.com/e/b7606pEwUg>

Quelques règles de fonctionnement



Coupez votre micro



Posez vos questions dans le chat

Les intervenants



Willy LACOSTE
CTR Formation



Samuel BOURDET
CTR Formation



Cyrille MOREL
Chargé de
développement au
Conseil aux Clubs



Bi-qualification



BEF – BMF Tradi.



BMF Apprentissage

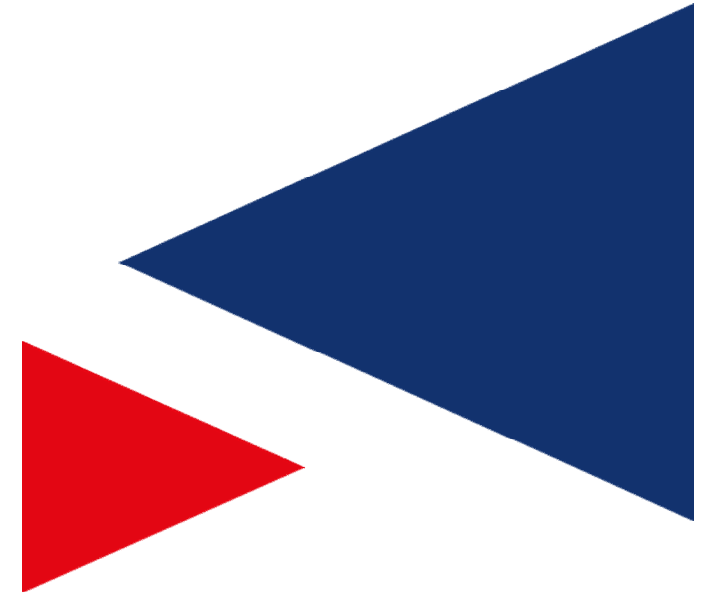
Gestion du Chat



Le mot du DTR

Directeur Technique Régional

01



La filière de formation



LA FILIÈRE DE FORMATION DES ÉDUCATEURS ÉVOLUE !

2 PARCOURS POSSIBLES



PAYS DE LA LOIRE



PARCOURS BÉNÉVOLE

Je souhaite :

Participer à la vie du club
Je m'engage dans une formation bénévole pour :
Encadrer la pratique compétitive
Animer différentes formes de pratiques éducatives
Développer le vivre en semble
Animer le projet club



PARCOURS PROFESSIONNEL

Je souhaite :

Me professionnaliser
Je m'engage dans un titre à finalité professionnelle pour exercer contre rémunération le métier de moniteur ou d'entraîneur de football



A- La parcours bénévole



PARCOURS BÉNÉVOLE



ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

Éthique et intégrité

Foot en marchant

Pratique féminine

FOOT5

Handi-foot

Futnet

Foot Adapté

Fit-Foot

Arbitrage

Accompagnateur d'équipe

Golf-Foot

Futsal

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)

Seniors

Beach Soccer

U14-U19

Gardien de But

U10-U13

Préparateur Physique

U6-U9

Futsal

Projet Club

DIPLÔMES FÉDÉRAUX (DF)

Responsable École de Football

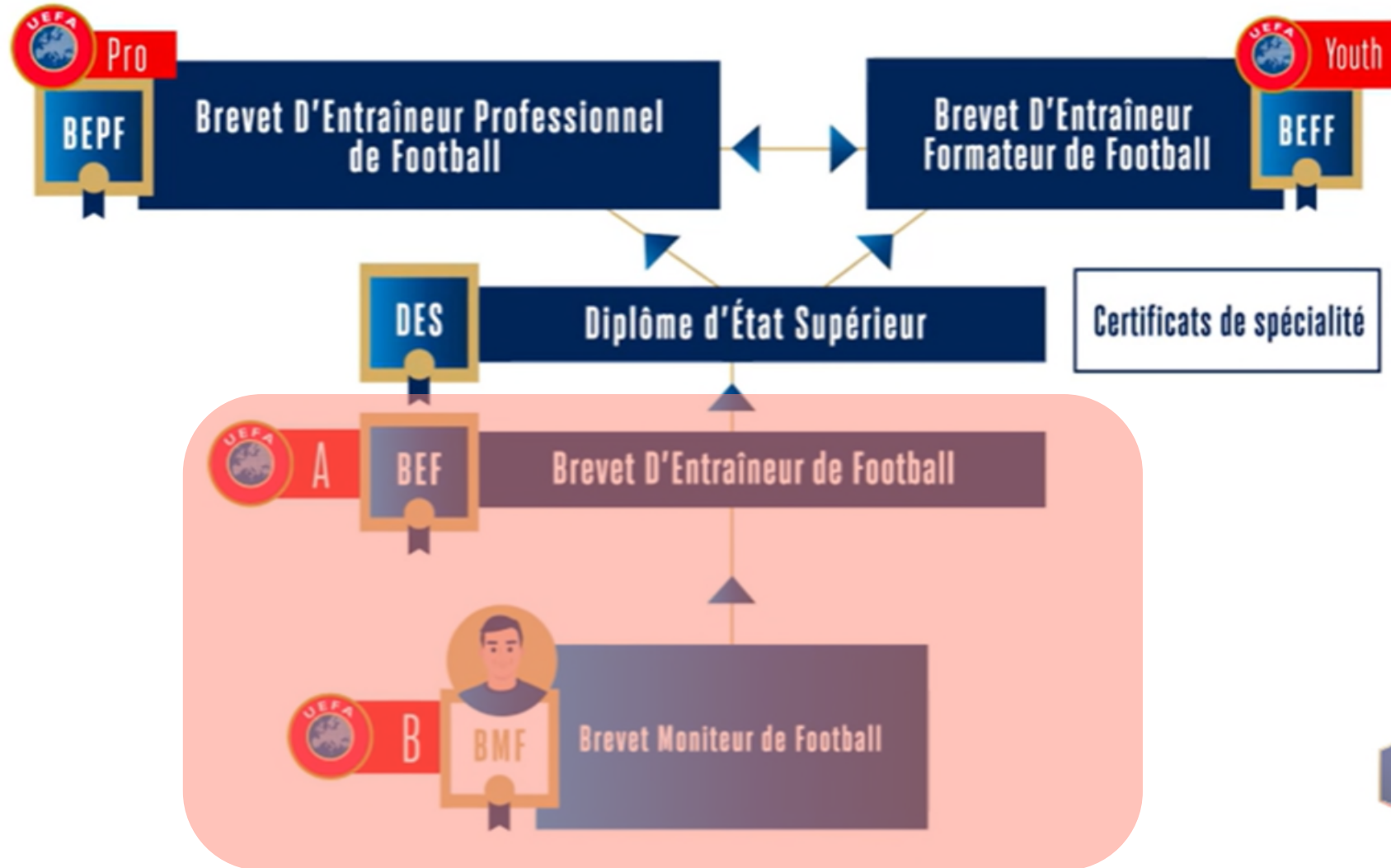


C

Coach Jeunes

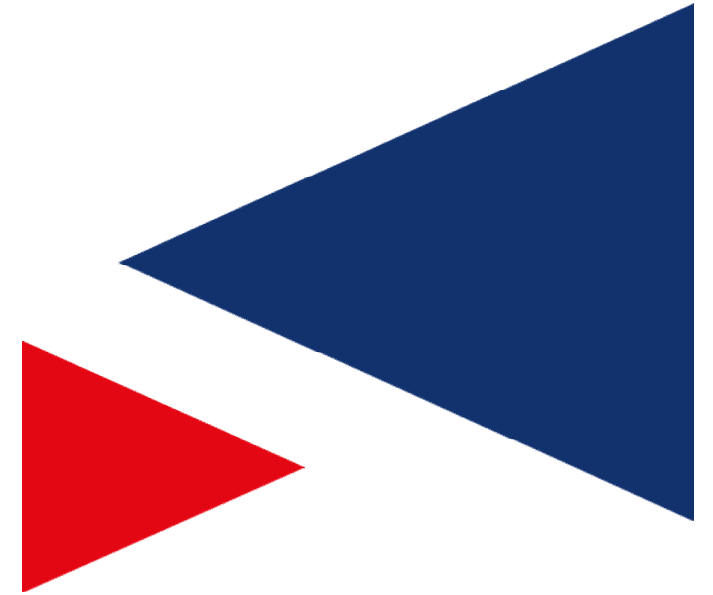
Coach Seniors

B- La parcours professionnel

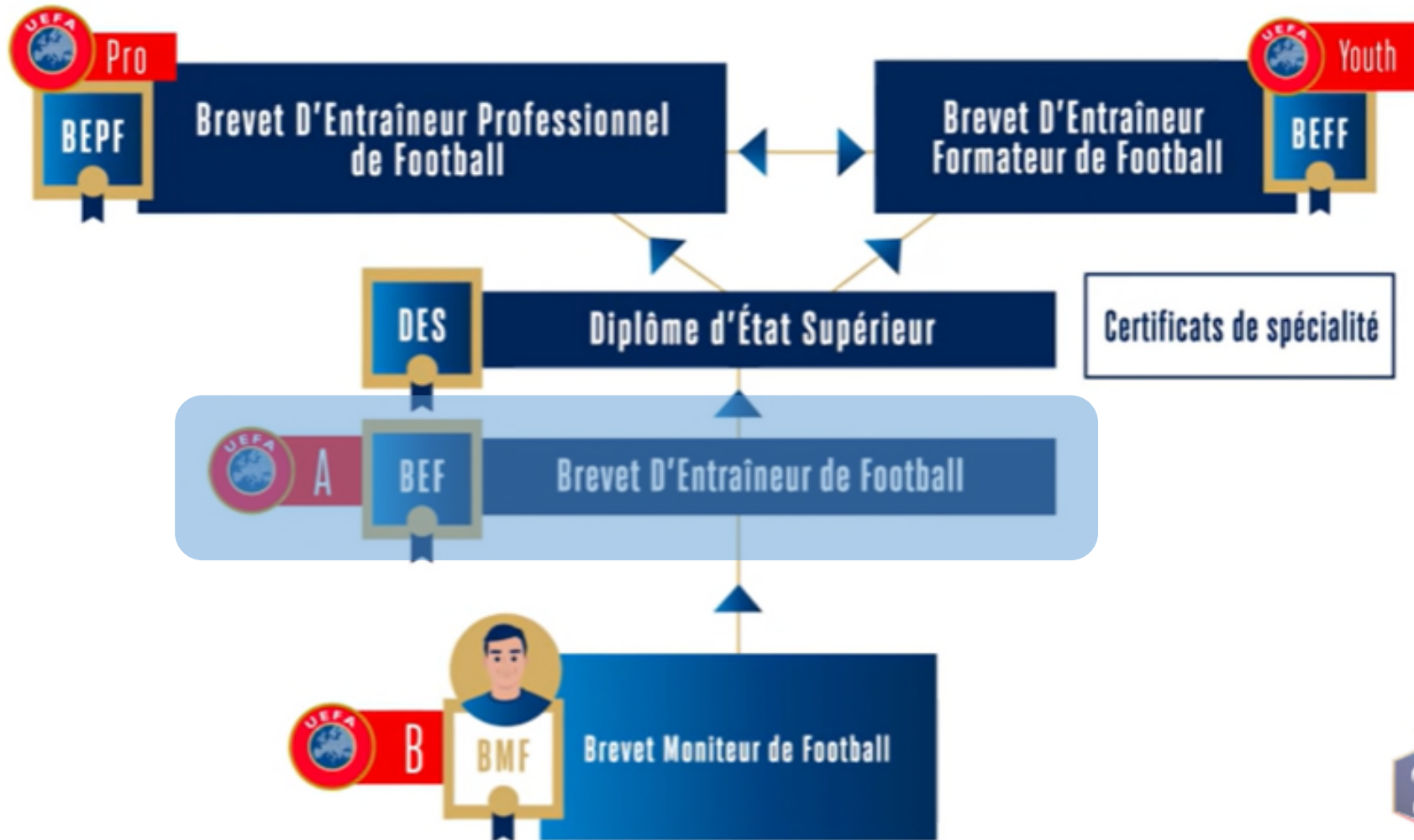


02

Le BEF



PARCOURS PROFESSIONNEL

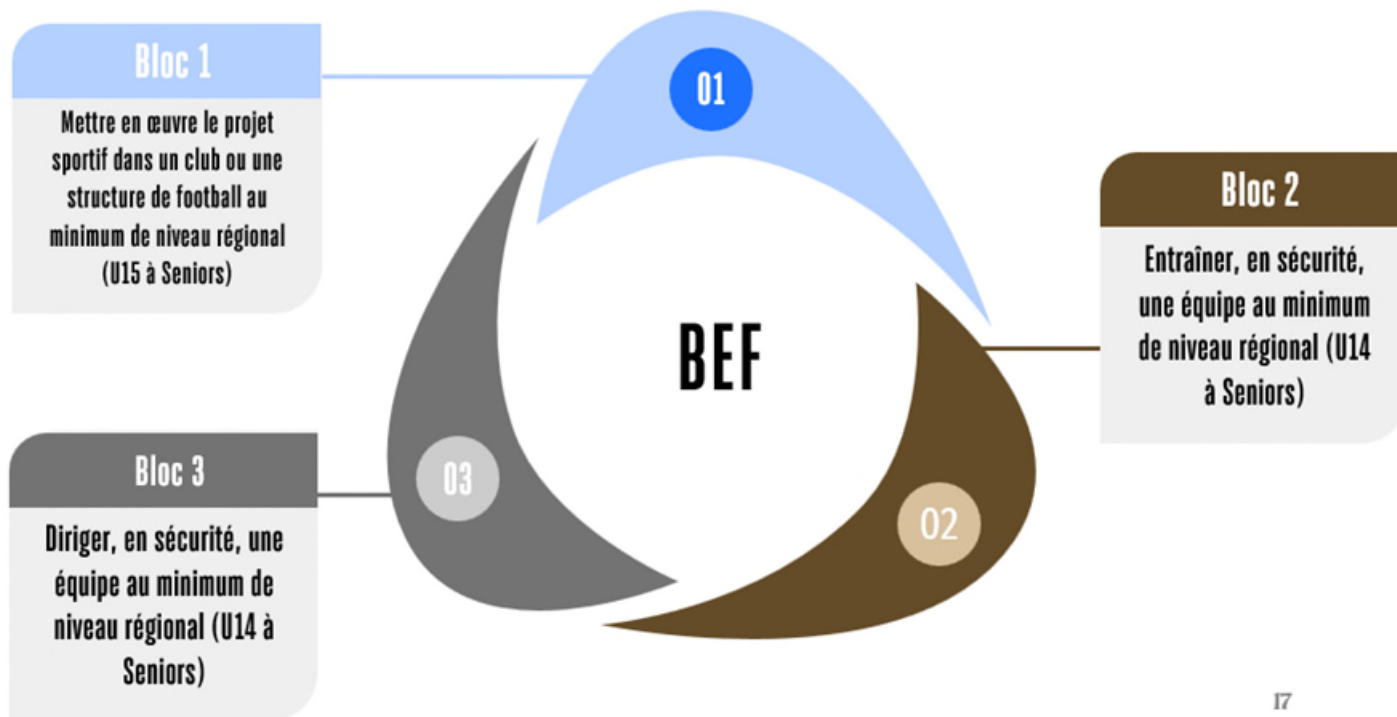




BEF

Les référentiels métiers

3 blocs de compétences





BEF

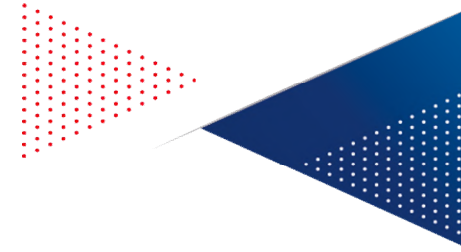
**UNE FORMATION
ACCESSIBLE
SOUS DIFFÉRENTES
FORMES** 

Formation continue ☒
Apprentissage ☐
Validation des Acquis de l'Expérience ☐



LE DISPOSITIF

Traditionnel et apprentissage



6 semaines de formation
Plus de 600h de formation + accompagnement
3 formateurs par semaine
1 Maître de stage pour 8 stagiaires
(2 visites + 1 suivis/stagiaire)

1 positionnement de 16h
6 semaines de formation
en Centre
6 semaines BEF de 34h

FORMATION OUVERTE A
DISTANCE : 50h

MISE EN SITUATION
PROFESSIONNELLE
EN CLUB
Une équipe en
responsabilité – 260h
Développer le projet du
club – 100h
Maître
d'apprentissage/Tuteur

Certification en institut
24h



BEF : Portail formation

SCORE DU GROUPE

35h Temps passé

7% De progression générale

0% Progression min

28% Progression max

< > DÉTAILS DU PARCOURS



CONTENUS PÉDAGOGIQUE



Découvrir son parcours de formation et sa boîte à outils
e-Learning



Tester ses connaissances sur le cadre institutionnel et réglementaire du sport en France
e-Learning





BEF



Frais annexes : selon régime pension

Opérateurs de compétences

CPF

POUR **3054€**
finançables par

France
Travail

Le Fonds d'Aide au Football Amateur





**BEF : Prérequis pour ce
présenter aux tests**



BMF

1

Être titulaire du **CAPE, CAPEPS** et
avoir enseigné 5 ans

2

3

Avoir participé à 100 matches au
niveau national en tant que joueur-se

4

BPJEPS Sport collectif Mention foot

5

BEES 1^{er} degré option football





BEF : Test de sélection

2 Épreuves :

- ↪ 1 épreuve écrite :
45 min maxi – Noté sur 20
- ↪ 1 épreuve orale :
30 min maxi – Noté sur 40



**Admissible si
minimum 30/60**

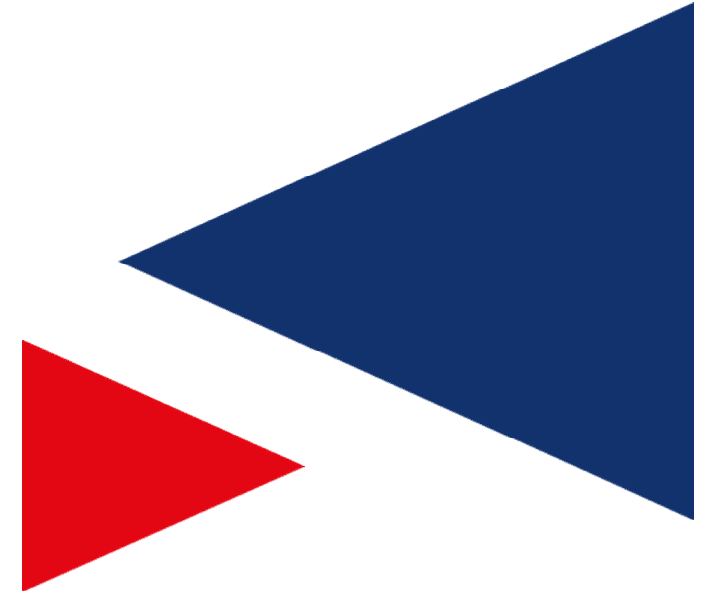


**24
places**

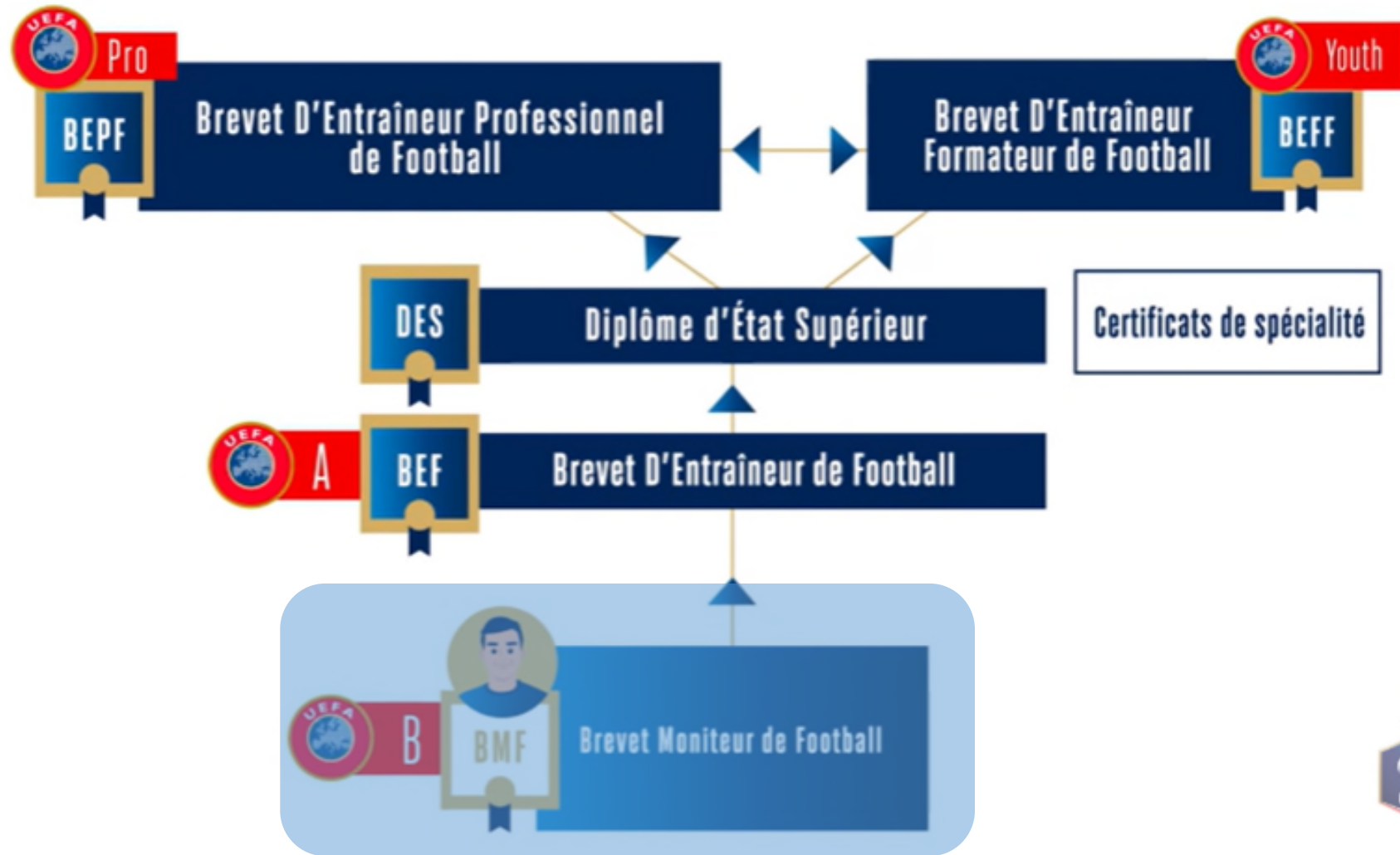


03

Le BMF



PARCOURS PROFESSIONNEL





BMF

LE REFERENTIEL METIER



UNE SEULE MENTION

- Bloc 1 : Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF
- Bloc 2 : Animer des séances de football, en sécurité, en fonction du public visé : U6 à U13, U14 à U19 ou seniors
- Bloc 3 : Accompagner les équipes en compétition, en sécurité, en fonction du public visé : U6 à U13, U14 à U19 ou Séniors

PAS DE
PASSERELLES /
EQUIVALENCES /
ALLEGEMENTS
AVEC LES DF





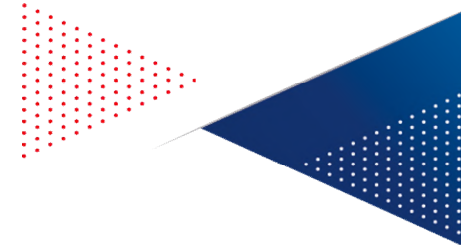
BMF

**UNE FORMATION
ACCESSIBLE
SOUS DIFFÉRENTES
FORMES** 

Formation continue ☒
Apprentissage ☐
Validation des
Acquis de
l'Expérience ☐



LE DISPOSITIF Traditionnel



5 semaines de formation
Plus de 400h de formation + accompagnement
3 formateurs par semaine
1 Maître de stage pour 5 à 7 stagiaires
(2 visites + 1 suivis/stagiaire)

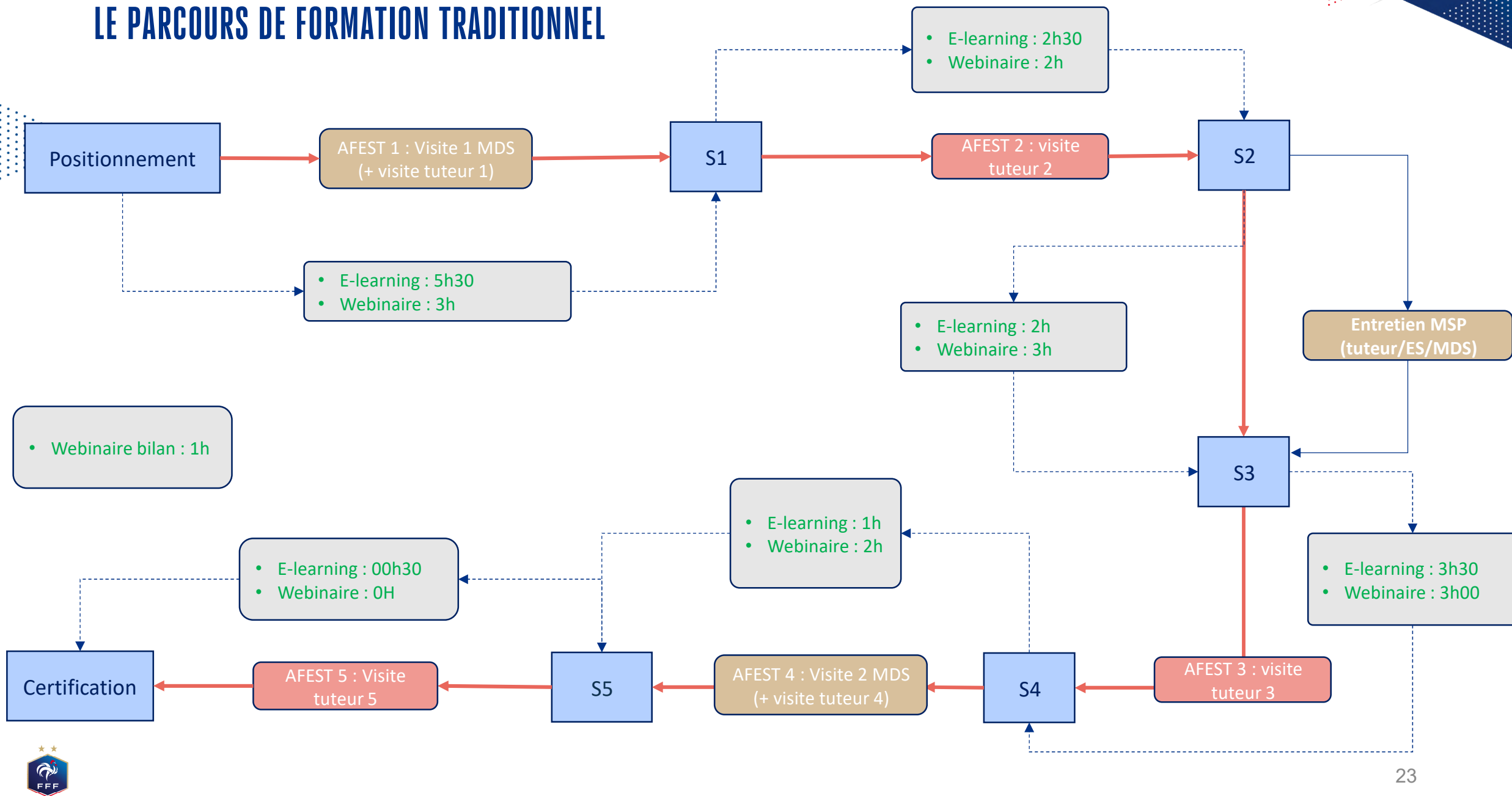
1 positionnement de 16h
5 semaines de formation
en Centre
5 semaines BMF de 32h

**FORMATION OUVERTE A
DISTANCE : 32h**
Asynchrone : 15h
Synchrone : 17h

**MISE EN SITUATION
PROFESSIONNELLE
EN CLUB**
Une équipe en
responsabilité – 150h
Développer le projet du
club – 60h
Maître
d'apprentissage/Tuteur

Certification en institut
24h
+
Bilan
8h

LE PARCOURS DE FORMATION TRADITIONNEL





BMF TRADI : Portail formation

SCORE DU GROUPE

35h Temps passé

7% De progression générale

0% Progression min

28% Progression max

< > DÉTAILS DU PARCOURS



CONTENUS PÉDAGOGIQUE



Découvrir son parcours de formation et sa boîte à outils
e-Learning



Tester ses connaissances sur le cadre institutionnel et réglementaire du sport en France
e-Learning





BMF Trad.



Frais annexes : selon régime pension

Opérateurs de compétences

CPF

POUR 2 498 €

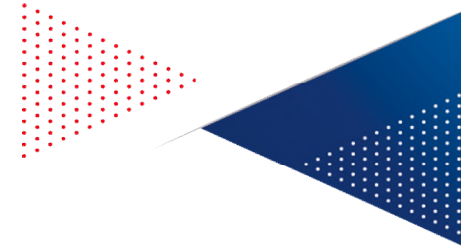
finançables par

Le Fonds d'Aide au Football Amateur

France
Travail



LE DISPOSITIF en apprentissage



Contrat d'apprentissage de 12 mois avec 35h/semaine
3 semaines de formation + 15 lundis-mardis + 2 jeudi-vendredi
Plus de 400h de formation + accompagnement
Rythme de l'alternance : 2 jours/semaines en organisme de formation
3 formateurs par semaine
1 Maître de stage pour 5 à 7 stagiaires
(2 visites + 1 suivi/stagiaire)

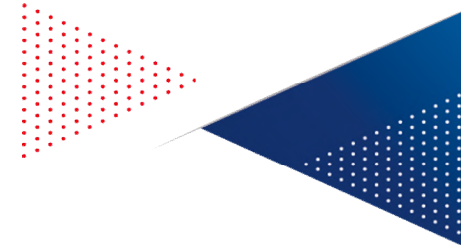
1 positionnement de 16h
160h de formation en centre
+
160h d'options complémentaires
en centre
Part Fixe : 64h
Part Variable : 96h

**FORMATION OUVERTE A
DISTANCE : 32h**
Asynchrone : 15h
Synchrone : 17h

**MISE EN SITUATION
PROFESSIONNELLE
EN CLUB**
Une équipe en
responsabilité – 150h
Développer le projet du
club – 60h
Maître
d'apprentissage/Tuteur

Certification en institut
24h
+
Bilan
8h

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE



BMF 240h00

Positionnement : 16h

FOAD : 32h

Bloc 1, 2, 3 : 160h

Certification : 24h + 8h

Options Complémentaires - Part fixe – 64h00

GDB Init : 16h

Foot à l'école: 16h

CFI Futsal Init : 16h

AF Handi-foot et Para foot : 16h

Options Complémentaires - Part variable – 96h00

À déterminer au regard des besoins
des apprentis, des clubs et du territoire

AF Fit Foot, Foot en marchant,
pratique féminine, éthique et intégrité

Communication, marketing

Lire, dire, écrire

CFI Beach

Evènementiel et Animation d'un projet
de promotion

Modules « tout terrain »



BMF APP : Portail formation

SCORE DU GROUPE

35h Temps passé

7% De progression générale

0% Progression min

28% Progression max

< > DÉTAILS DU PARCOURS



CONTENUS PÉDAGOGIQUE



Découvrir son parcours de formation et sa boîte à outils
e-Learning



Tester ses connaissances sur le cadre institutionnel et réglementaire du sport en France
e-Learning





BMF App.

finançables par

Le Fonds d'Aide au Football Amateur

Frais inscription : 0€

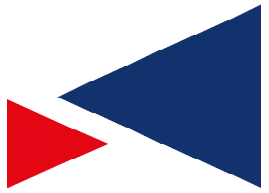
Frais péda : 0€

Frais annexes : selon régime pension

Aide unique à l'apprentissage : 5 000€ (sur 12 mois)

Sous réserve de modifications éventuelles





- Un apprenti sous contrat ne pourra pas entrer en formation BMF App si son contrat est toujours en vigueur au 03/09/2026. La seule possibilité pour lui est de rompre son contrat si les examens finaux ont déjà eu lieu. Attention aussi aux contrats saisonniers durant l'été.



- La date de conclusion et la date de début de contrat entre l'apprenti et le club devront être la même (ex. un club ne pourra pas signer un contrat au 25 juin pour un début au 7 juillet). Les aides pour les clubs seront versées à partir du début du contrat d'apprentissage comme habituellement. Nous vous invitons à faire débiter le contrat d'apprentissage le 15 août.

- Les apprentis ne pourront pas avoir de séance d'entraînement le lundi soir.



- Réflexion quant à l'emploi du temps :

- Les temps de formations sont comptabilisés dans le temps de travail (Ex: Les lundi et mardis représentent 14 h, il reste donc 21h à consacrer au club)
- Prévoir du temps dans les 21h pour avancer sur les dossiers.



**BMF : Prérequis pour ce
présenter aux tests**



PSC
Prévention &
Secours Civique





BMF : Test de sélection



2 Épreuves :



1 épreuve écrite :

5 pages maxi – Noté sur 10

À retourner au plus tard le 21 avril 2026



1 épreuve orale :

30 min maxi – Noté sur 20

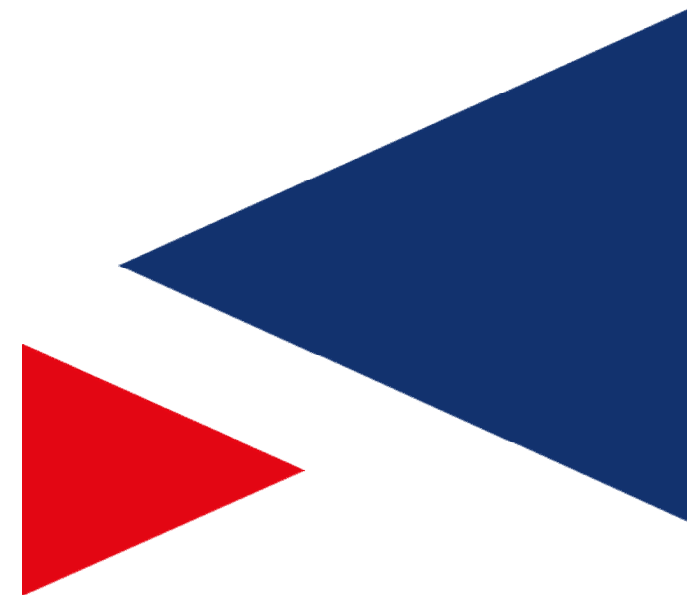
10 min présentation + 20 min entretien

**Admissible si
minimum 15/30**

- 
- 24 places BMF Tradi
 - 24 places BMF App CSR
 - 24 places BMF APP CFSR



04



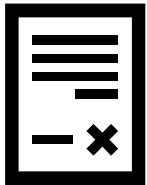
La Bi-qualification : BMF + BPJEPS MAPS



BMF
BPJEPS MAPS



16 ans
A jour de leurs formalités administratives



Contrat d'apprentissage sur 2 ans



Foot traditionnel
Foot pluriel



APEC
AJS
APEN



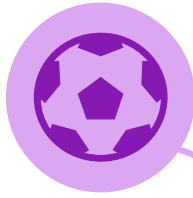
20 stagiaires
2 sites CSR/CFSR



Insertion en emploi durable

En apprentissage sur 2 ans

BMF



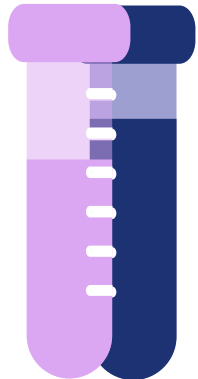
400 H mini

BPJEPS MAPS



600 H mini

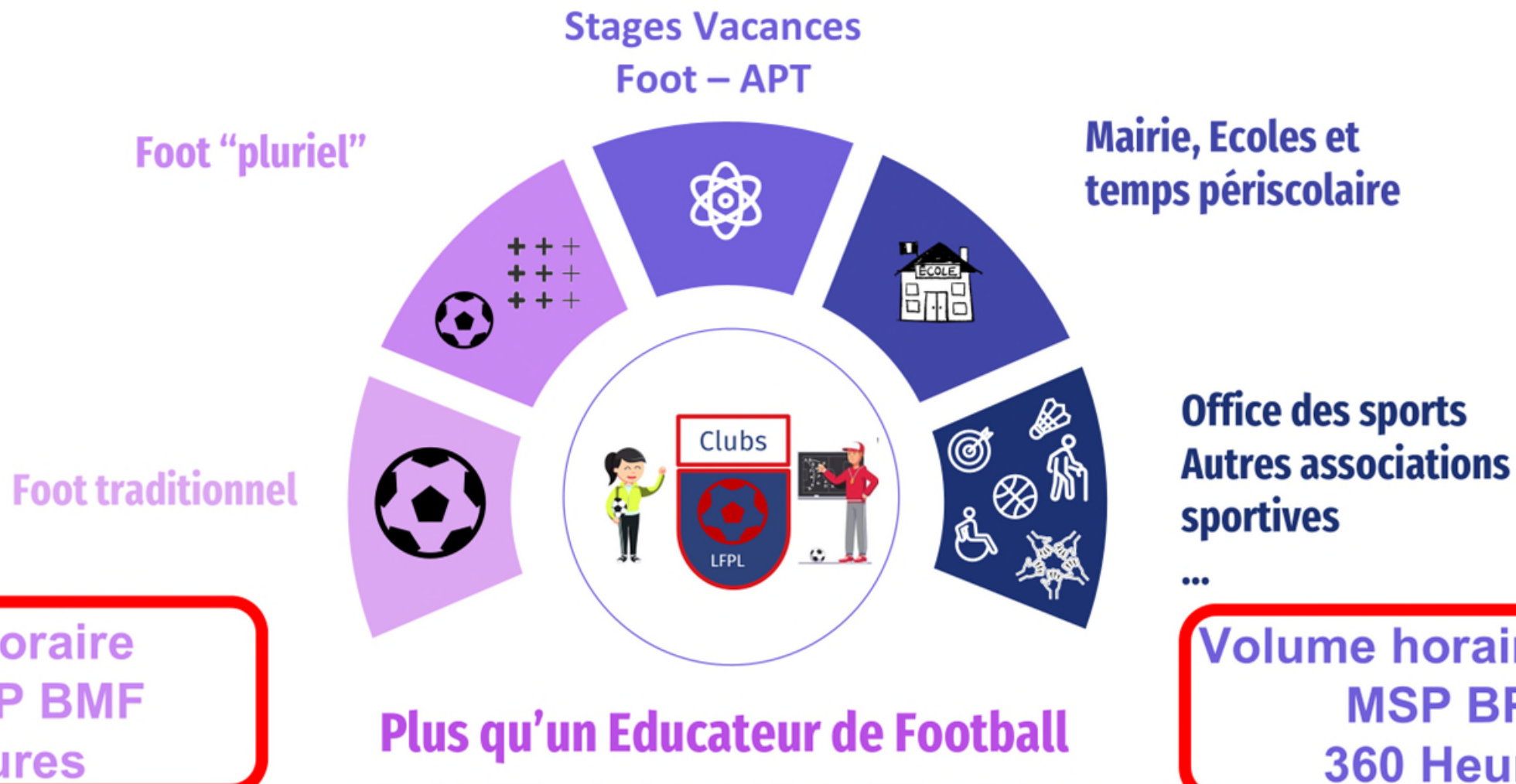
Concomitance des 2 dispositifs



BMF BMAPST

- * Des SAVOIRS-ETRE COMMUNS : Posture et climat d'apprentissage.
- * Des SAVOIRS COMMUNS et SPECIFIQUES : Connaissances des Pédagogies, des Publics et des différentes Pratiques en SECURITE en lien avec son environnement.
- * Des SAVOIRS-FAIRE COMMUNS et SPECIFIQUES : Concevoir, animer, évaluer en SECURITE l'ensemble des pratiques. Acquérir la méthodologie de projet en lien avec son environnement.

Harmonisation des contenus et des calendriers



**IMPORTANCE DE LA MSP
FOOTBALLS + APEC + APEN + JEUX SPORTIFS**



ENSEMBLE, soyons PRÊTS, soyons FOOT !

PROFIL TUTEUR BMF

- Le tuteur doit avoir à minima le BMF depuis 2 saisons
- Habilité par la F.F.F
- Un homme ou une femme
- Peut-être de votre club
- Avoir du temps pour effectuer le suivi

PROFIL TUTEUR MAPS

- * Être titulaire, a minima d'une certification professionnelle de niveau 4 dans le champ de l'encadrement sportif et justifier d'au moins une année expérience professionnelle dans le champ de l'encadrement sportif portant sur l'ensemble des trois domaines des activités physiques ou sportives (APEC/AJS/APEN).
- * Un homme ou une femme
 - Peut-être de votre ou vos structure(s) APT
 - Peut-être de votre club
 - Avoir du temps pour effectuer le suivi

■ L'organisme de formation valide le choix du tuteur au stagiaire (référent pédagogique I.R.2.F.).



ENSEMBLE, soyons PRÊTS, soyons FOOT !



Les dates clefs

Période d'inscription : 27 avril au 21 mai 2026

Tests de sélection : 15 et 16 juin 2026 à l'UFR STAPS de NANTES

Signature des contrats d'apprentissage (CERFA CFA) au 1^{er} septembre

Positionnement : 3 et 4 septembre 2026

ENSEMBLE, soyons PRÊTS, soyons FOOT !



TEP BPJEPS MAPS

Le candidat doit être capable de réaliser les deux tests suivants :

Test n°1 : test navette « Luc Léger »

Ce test a pour objectif de vérifier la capacité physique.

Les femmes doivent réaliser le palier 6 (Le palier 6 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 7 ». Le candidat atteint 11,5 km/h).

Les hommes doivent réaliser le palier 8 (Le palier 8 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 9 ». Le candidat atteint 12,5 km/h).

Le test « Luc Léger » est un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « Bips ». Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.



ENSEMBLE, soyons PRÊTS, soyons FOOT !



TEP BPJEPS MAPS

Test n°2 : test d'habileté motrice

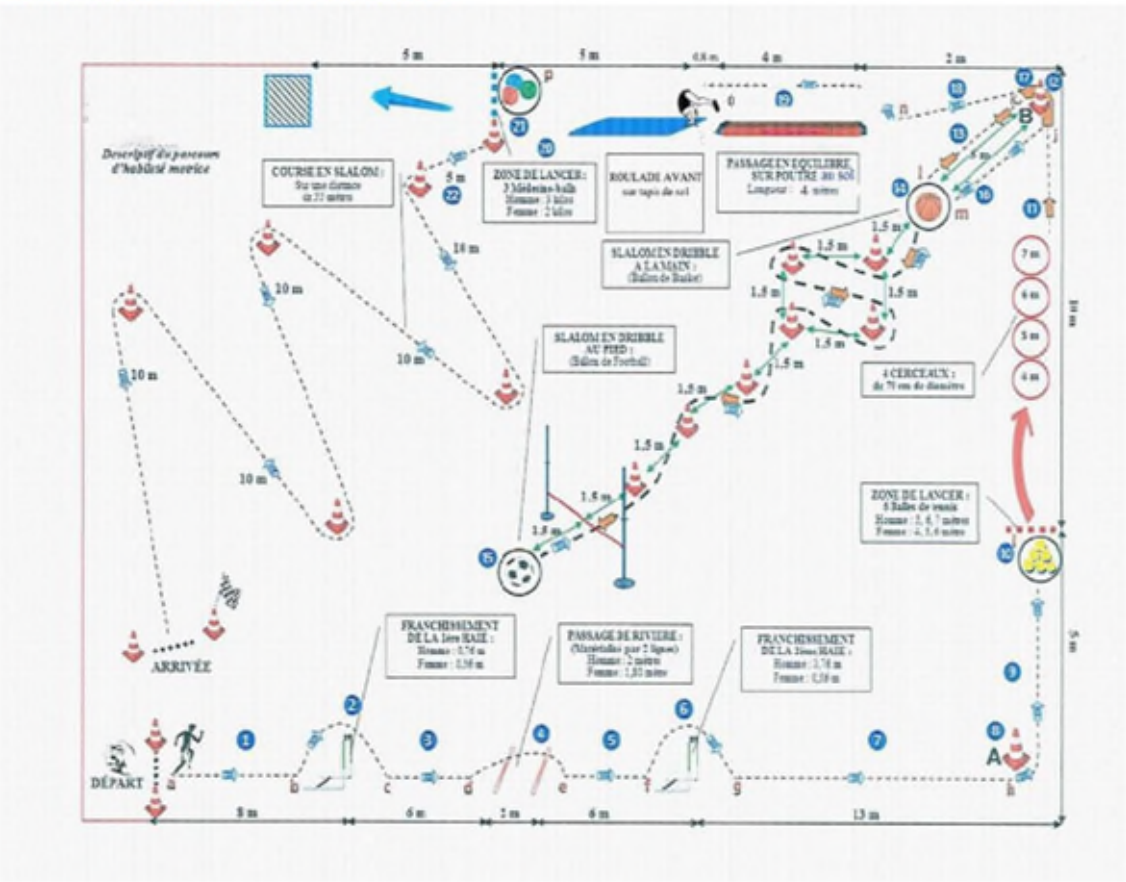
Les candidats doivent réaliser un parcours d'obstacles dans un temps donné et réussir les épreuves d'habiletés motrices.

Ce test consiste en l'enchaînement de 22 ateliers, dans un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 46 pour les hommes et 2 minutes 06 pour les femmes.

Des bonifications sont accordées pour les candidats âgés :

- de 40 à 50 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 51 pour les hommes et 2 minutes 11 pour les femmes
- À partir de 51 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 56 pour les hommes et 2 minutes 16 pour les femmes.

Schéma du test d'habileté motrice



ENSEMBLE, soyons PRÊTS, soyons FOOT !



EPREUVES DE SELECTION

BMF

1 écrit : Motivation
et Projet pro

BPJEPS MAPS

1 écrit sur table – 1h

1 oral : 40 minutes

20 places





Bi-qualification : Portail formation

SCORE DU GROUPE

35h Temps passé

7% De progression générale

0% Progression min

28% Progression max

< > DÉTAILS DU PARCOURS



CONTENUS PÉDAGOGIQUE



Découvrir son parcours de formation et sa boîte à outils
e-Learning



Tester ses connaissances sur le cadre institutionnel et réglementaire du sport en France
e-Learning





Bi-qualification

finançables par

Le Fonds d'Aide au Football Amateur

Frais péda : 0€

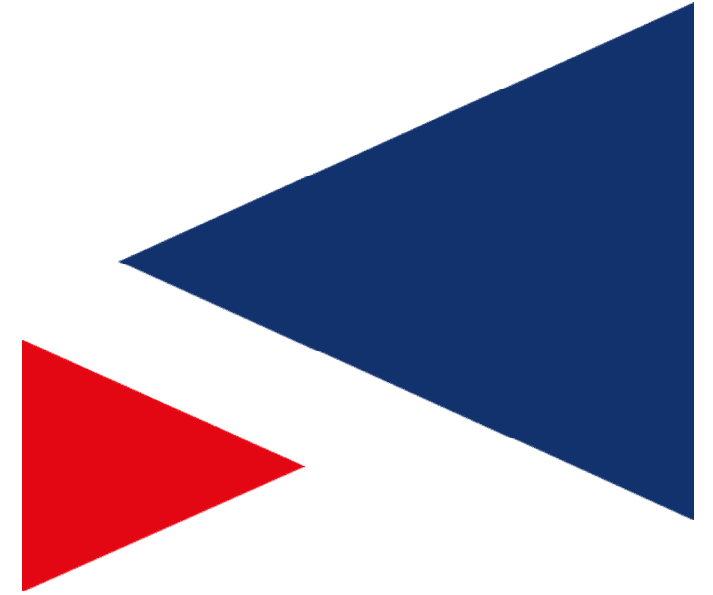
Frais annexes : selon régime pension

Aide unique à l'apprentissage la 1^{ère} année : **5 000€**

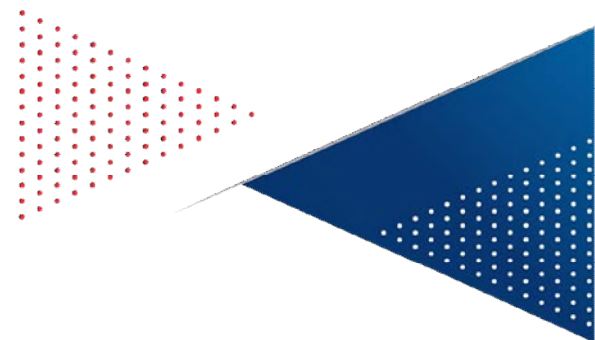
Aide de la FFF la 2^{ème} année : 400€/mois



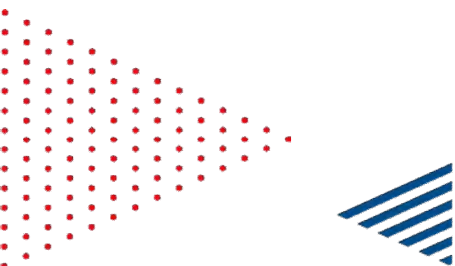
05



Le financement de l'apprentissage



La rémunération



Rémunération brute des apprentis

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge.

En outre, sa rémunération progresse **chaque nouvelle année** d'exécution de son contrat.

Salaires bruts mensuels minima valables au 1^{er} janvier 2026 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918> :

TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS
Salaire brut	492€ <i>(711€ la 2^{de} année)</i>	784 € <i>(930€ la 2^{de} année)</i>	980 €* <i>(1 128€ la 2^{de} année)</i>	1 849€*

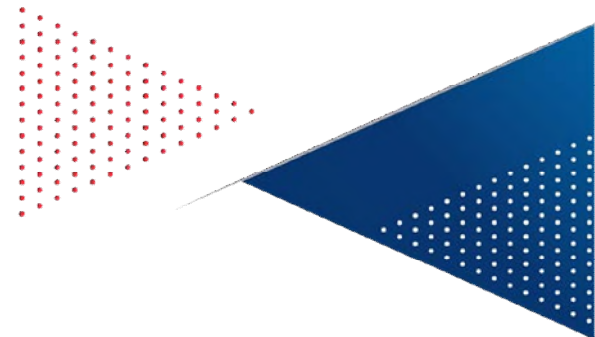
- Les salaires minimums des apprentis sont calculés en fonction du SMIC (ou du SMC(*) si plus favorable) : celui-ci peut évoluer à la hausse au cours de la saison et donc augmenter le salaire à verser
- Les majorations de salaire, liées au passage d'une tranche d'âge à une autre, prennent effet à compter du premier jour du mois suivant le jour où l'apprenti atteint 18 ans ou 21 ans ou 26 ans.
- Une majoration de 15% après l'obtention d'un diplôme de même niveau que celui précédemment obtenu ET la qualification recherchée est en rapport direct avec celle précédemment obtenue.

Rémunération brute des apprentis

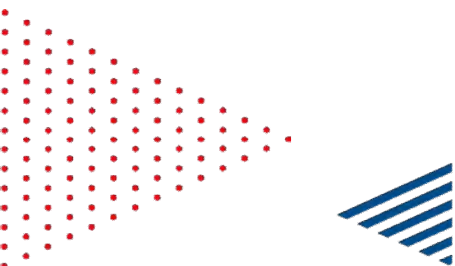
(contrat d'un an)

Simulation

TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut	492€	784€	980€*	1 849€*	Coûts complémentaires ○ Mutuelle : prise en charge maximale de l'apprenti de 50% ○ Hébergement et restauration : à voir avec la Ligue régionale Aides complémentaires potentielles ○ Aide AFDAS : hébergement et restauration ○ FAFA Formation ○ Aides spécifiques de la région ○ Aide au permis et premiers équipements ○ Aides de l'Etat : CAF, Action Logement, ...
Estimation salaire net	472€	764€	944€	1 632€	
Estimation salaire net annuel (arrondi)	5 664€	9 168€	11 325€	19 580€	



Les aides



Aux employeurs d'apprentis



- POUR LES CONTRATS SIGNÉS AVANT le 31/12/2026
et d'une durée de 12 mois minimum :

➤ **5 000 €** pour les apprentis (1 an)

L'aide s'adresse aux employeurs de moins de 250 salariés.

Aide mensuelle de 416€, versée tous les mois

si transmission de la DSN.

En attente de la parution du prochain décret qui fixerait les nouvelles règles

➤ **400€/mois** pour les apprentis BMF-BPJEPS (Aide FFF pour la 2^{ème} année)



Les aides

Aide aux frais annexes



- Hébergement
- Restauration

➤ **Via le « FAFA Formation »**

<https://maformation.fff.fr/5-le-fonds-d-aide-au-football-amateur-fafa-.html>

Aide à la fonction Maître d'apprentissage



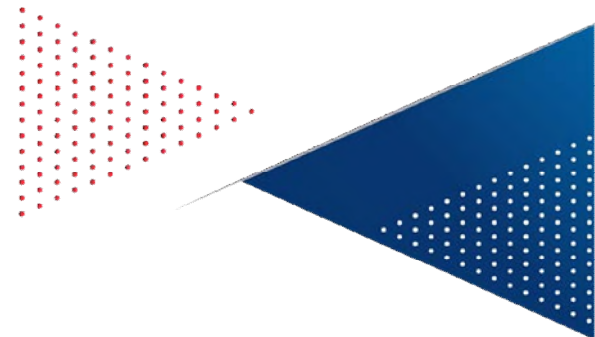
Un forfait de **65 euros Ht par mois**
pendant **10** mois au maximum

L'aide s'adresse aux employeurs de moins de 11 salariés ayant suivi une formation de maître d'apprentissage

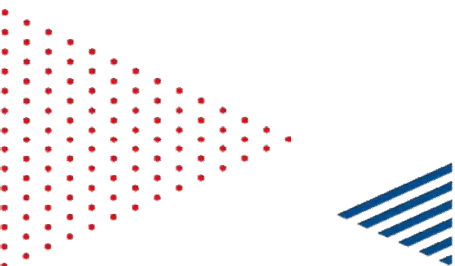
*Attention limité à 2 apprentis
+ 1 redoublant par Maître d'apprentissage*



Sous réserve de modification réglementaire



Le « reste à charge » *Formation sur 12 mois*



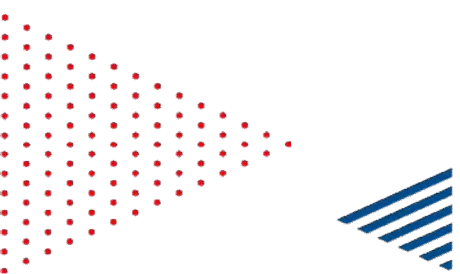
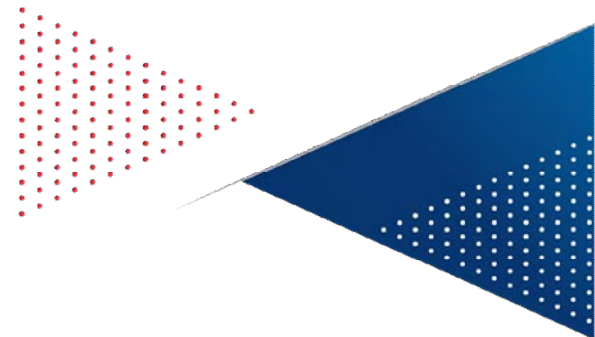
Rémunération du point de vue de l'employeur

au 1er Janvier 2026 *(estimation sur 12 mois)*

Source : <https://mon-entreprise.urssaf.fr/simulateurs/salaire-brut-net>

TYPE D E COÛT	- 18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut	492€	784€	980€	1 849€	○ Mutuelle : prise en charge minimale de l'employeur de 50% ○ Hébergement et restauration : à voir avec la Ligue régionale ○ Médecine du travail : 100 €/an (estimation)
Aide de l'Etat	416,6€	416,6€	416,6€	416,6€	Aides complémentaires potentielles ○ Aide AFDAS : hébergement et restauration ○ FAFA Formation ○ Aide maître d'apprentissage
Estimation Reste à charge mensuel	104€	402€	602€	1 487€	
Estimation reste à charge annuel	1 254€	4 823€	7 218€	17 840€	

Montants indicatifs, sous réserve des évolutions des coûts horaires et cotisations sociales



Le « reste à charge » *Formation sur 23 mois*

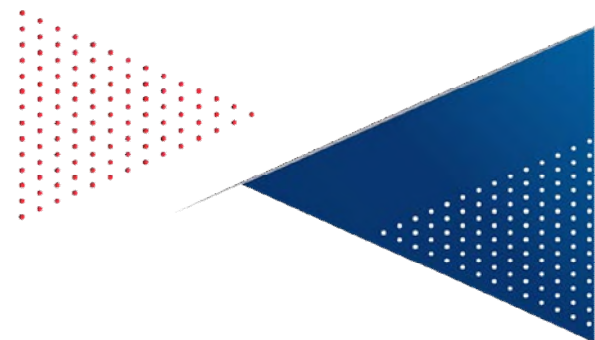
Rémunération du point de vue de l'employeur

au 1er Janvier 2026 *(estimation sur 23 mois)*

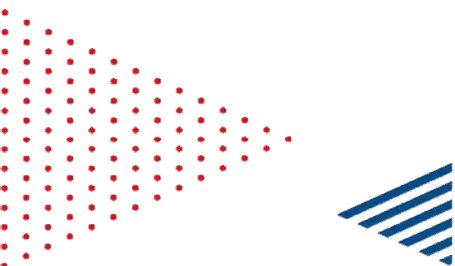
Source : <https://mon-entreprise.urssaf.fr/simulateurs/salaire-brut-net>

TYPE DE COÛT	- 18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Coût employeur avant exonération et aides	19 911€ (865€/mois)	28 279€ (1 229€/mois)	34 694€* (1 508€/mois)	60 674* (2 638/mois)	Coûts complémentaires ○ Mutuelle : prise en charge minimale de l'employeur de 50% ○ Hébergement et restauration : à voir avec la Ligue régionale ○ Médecine du travail : 100 €/an (estimation)
Exonération et aides diverses	5 475€ + 9 400€	7 814€ + 9 400€	9 630€ + 9 400€	16 353€ + 9 400€	Aides complémentaires potentielles ○ Aide AFDAS : hébergement et restauration ○ FAFA Formation ○ Aide maître d'apprentissage
Estimation Reste à charge 23 mois	5 036€	11 065€	15 664€	34 921€	
Estimation Reste à charge mensuel	219€	481 €	681€	1 518€	

Montants indicatifs, sous réserve des évolutions des coûts horaires et cotisations sociales



L'assistance administrative





**Assistance Administrative sociale
des Clubs Employeurs
Ligue de Football des Pays de la Loire**

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de saisie sans limitation de durée. Informations complémentaires : www.service-public.fr

1 question ?

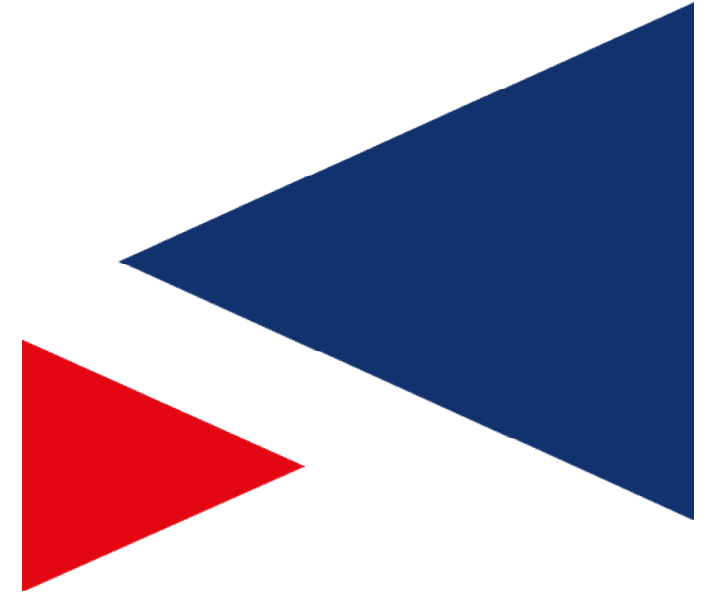
1 réflexe :

Je contacte
le Conseil aux Clubs

accompagnementclubs@lfpl.fff.fr

06

Conclusion



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Des dispositions particulières peuvent être mises en œuvre pour rendre accessible la formation aux personnes en situation de handicap.

Pour toute demande d'inscription aux tests de sélection, le dossier présent sur la rubrique Handicap de notre site Internet doit être déposé au plus tard 2 mois avant le premier jour des tests de sélection. Même si le délai est passé, nous vous invitons à contacter la référente handicap pour nous en informer.

Pour la formation bi-qualifiante BMF-BPJEPS MAPS, vous devez aussi faire une demande d'aménagement auprès de la DRAJES, bien en amont du premier jour des tests de sélection.



Référente Handicap: Pauline BOSGER

02 40 80 70 17

pbosger@lfpl.fff.fr

<https://ir2f.lfpl.fr/public/page/handicap>

BEF

Ouverture des inscriptions : **9 mars 2026**

Date butoir de dépôt des dossiers : **7 avril 2026**

Tests de sélection : **5 mai 2026**

Journées de positionnement : **22 et 23 juin 2026**

1^{ère} journée de formation : **24 juin 2026**



BMF

Ouverture des inscriptions : **9 mars 2026**

Date butoir de dépôt des dossiers : **7 avril 2026**

Tests de sélection : **6 et 7 mai 2026**

Journée de positionnement : **BMF Trad : 29 et 30 juin 2026**

BMF APP : 3 et 4 sept. 2026

1^{ère} journée de formation : **BMF Trad. : 21 sept. 2026**

BMF APP : 28 sept. 2026



Bi-qualification BMF + BPJEPS MAPS

Ouverture des inscriptions : 27 avril 2026

Date butoir de dépôt des dossiers : 21 mai 2026

Tests de sélection : 15 et 16 juin 2026

Journée de positionnement : 3 et 4 septembre 2026

1^{ère} journée de formation : 8 septembre 2026



BEF

1 BEF traditionnel et en apprentissage

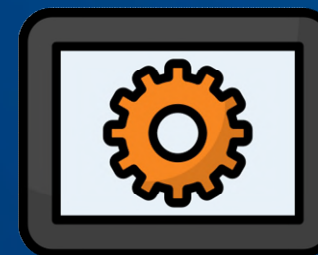
6 semaines de formation

BMF

1 BMF traditionnel
5 semaines de formation

1 BMF en apprentissage CSR
1 BMF en apprentissage CFSR
3 semaines de formation
15 lundis – mardis
2 jeudis-vendredis

1 Bi-qualif BMF+BPJEPS MAPS
Formation sur 2 saisons



Les contacts utiles :



Willy LACOSTE
CTR Formation
06.76.41.00.42
wlacoste@lfpl.fff.fr



Samuel BOURDET
CTR Formation
06.18.32.07.67
sbourdet@lfpl.fff.fr



Cyrille MOREL
Chargé de développement au
Conseil aux Clubs
accompagnementclubs@lfpl.fff.fr



Anne-Sophie SCHWARTZ
Bi-qualification
aschwartz@lfpl.fff.fr



Laëtitia MOTARD
BEF – BMF Tradi.
lmotard@lfpl.fff.fr



Pauline BOSGER
BMF App.
pbosger@lfpl.fff.fr

Accueil - IR2F - PAYS DE LA LOIRE

Merci de votre écoute
Bonne journée